

# Conseils communaux

Elle

Séance du 28 mars 2017

Mme la Présidente excuse Mrs Cédric Rolland, Echevin, Eric CORNET Et Thomas SNYDERS, conseillers communaux.

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h05.

Le procès-verbal de la séance du 28.02.2017 est approuvé.

## SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Décide à l'unanimité, d'abroger le règlement-taxe du 29/06/2016 sur l'exploitation des carrières pour l'exercice 2017 et de solliciter auprès du Gouvernement wallon le versement de la compensation régionale calculée sur base des droits bruts constatés aux comptes communaux de l'exercice 2016, soit 25.000 EUR.

Décide à l'unanimité, d'octroyer un subside à l'ASBL Musée en Piconrue pour 2017, de 400 EUR.

Décide à l'unanimité, d'octroyer une subvention à l'ASBL « Lire au fil de l'Ourthe » de Rendeux/La Roche, pour 2017, de 15.000 EUR.

Décide à l'unanimité, d'accorder la cotisation annuelle à la Maison de la culture Famenne-Ardenne, au centre d'expression et de créativité de Marcourt pour l'année 2017 dans le cadre du contrat Programme MCFA/Commune de Rendeux :

Subvention annuelle MCFA 1.795,50 EUR

Subvention Projet CEC 3.488,40 EUR

Décide à l'unanimité, d'accorder une subvention annuelle à l'ASBL Maison de l'urbanisme Famenne Ardenne pour l'exercice 2017. La subvention est basée sur le nombre d'habitants au 01/01/2017, multipliée par 0.25 EUR (2565 habitants x 0.25 EUR = 641.25 EUR).

Décide à l'unanimité, d'approuver le compte 2016 et les annexes de la Fabrique d'Eglise de Devantave.

Décide à l'unanimité, d'approuver le compte 2016 et les annexes de la Fabrique d'Eglise de Marcourt.

Décide à l'unanimité, d'acquérir deux parcelles appartenant aux ayants-droit SIMAL.

Décide à l'unanimité, de procéder à l'engagement d'étudiants durant l'été 2017 :

	Juillet	Août
Ecole	2	2
Siège AC	1	1
Voiries	2	2
Cimetières	2	2
Forêts	3	3

Prend connaissance des arrêtés du Bourgmestre et d'une autorisation de chantier.

Réceptionne provisoirement le chantier de la rue de l'Ourthe – Egouttage et voirie

Réceptionne provisoirement le chantier de rénovation des sanitaires à l'école communale.

### **Interpellations**

Néant.

La séance publique est clôturée à 20h45.

### **SÉANCE À HUIS CLOS**

---

La séance est levée à 21h00.